



# Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Parc -  
Le Centre pour Personnes Âgées  
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX

## Direction des Ressources Humaines

Téléphone : 03.89.12.40.14

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Hélène MORAND

03.89.12.45.41

[concours@ch-colmar.fr](mailto:concours@ch-colmar.fr)

Colmar, le 22 décembre 2025

## DESTINATAIRE

Bureau  
SYNDICAT U.N.S.A.

## AVIS DE CONCOURS CADRE SOCIO-EDUCATIF

### TYPE DE CONCOURS :

- Grade : **Cadre socio-éducatif**
- Type de concours : **Concours externe sur titres**
- Nombre de postes : **1**

### CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature :

- Les fonctionnaires ou agents non titulaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 précitée, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et qui ont la qualité de :
  - a) Assistant socio-éducatif ;
  - b) Conseiller en économie sociale et familiale ;
  - c) Educateur technique spécialisé ;
  - d) Educateur de jeunes enfants ;
  - e) Animateur s'ils sont titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale ».
- Les candidats mentionnés doivent en outre être titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale prévu par l'article R. 451-20 du code de l'action sociale et des familles, ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007 susvisé.

Les conditions sont appréciées au 1er janvier 2026.

### MODALITES DE LA SELECTION :

Le concours comporte une phase de sélection sur dossier suivie d'une épreuve orale.

- Une phase de sélection sur dossier par le jury consistant en l'examen du dossier de chaque candidat. Cet examen doit permettre d'apprécier les titres et le parcours professionnel du candidat ainsi que son aptitude à accéder au corps des cadres socio-éducatifs ;
- Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat, son expérience professionnelle ainsi que son aptitude à exercer les missions et les responsabilités dévolues aux cadres socio-éducatifs.

Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé du candidat, d'une durée de dix minutes au maximum, sur son parcours de formation et professionnel, le jury dispose d'un dossier constitué par le candidat.



**PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :**

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre un dossier retracant leurs acquis et leur expérience professionnelle, conformément au modèle qui figure en annexe de l'arrêté du 11 mai 2021 fixant la composition des jurys et les modalités d'organisation des concours internes et externes sur titres permettant l'accès au corps des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière, accompagné notamment des pièces suivantes :

- Les diplômes ou certificats dont ils sont titulaires ;
- Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi.

Le dossier est à retirer sur demande par mail à **concours@ch-colmar.fr**.

Le dossier complet de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, Direction des Ressources Humaines, 39 avenue de la Liberté, 68024 COLMAR Cedex, par lettre recommandée avec A.R.

**DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :**

**31 janvier 2026**, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils  
Pour le Directeur et par délégation,  
L'Attachée d'Administration Hospitalière,

*Signé*

Eléonore BENEL